

Randonnée balisée N°29.

Randonnée agréable par tous temps à pied ou en VTT.

Ce parcours a été reconnu et tracé par les membres de l'association locale À Travers Champs. Il est totalement balisé avec des plaquettes jaunes, écritures Noires et fléchage Jaune sur fond Rouge.

 Durée	2h 15	 Difficulté	Facile
 Distance	7,43 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	31 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	31 m	 Commune	Étais-la-Sauvin (89480)
 Point haut	256 m	 Région	Puisaye
 Point bas	223 m		



Trace n° 42832

Description

(D/A) Du parking du Champ de Foire, face aux cèdres et à l'école, traverser la route principale (D104) en empruntant le passage piéton.

Devant l'école prendre à gauche, derrière le cèdre, en suivant la clôture. Tourner à droite à l'angle de l'école, suivre en contrebas la voie sans issue. Dans la cour des sapeurs pompiers, tourner à gauche, descendre le chemin herbeux du terrain de jeux, continuer dans ce terrain en direction de la clôture, jusqu'à la chicane à gauche. L'emprunter, tourner à gauche sur la route goudronnée puis à droite jusqu'au prochain carrefour. Là, prendre le chemin de gauche jusqu'au carrefour suivant. Avant d'arriver au hameau de Vellery, prendre à droite le chemin.

(1) Passer devant le puits sur votre gauche (lire la petite histoire vraie dans la rubrique "à proximité").

S'enfoncer dans le bois, avant d'arriver au hameau de la Poterie.

(2) Dans ce village, tourner trois fois consécutives à droite. Traverser la route goudronnée pour emprunter le chemin. Arriver sur une route goudronnée

(3) Prendre à droite. Sur cette route, laisser un chemin à gauche, puis un à droite.

(4) Dans une portion de ligne droite et avant d'arriver dans le hameau de Breuilleron, prendre le chemin sur la droite, l'église sera en face, au loin.

(5) Partir à gauche sur une petite portion de route goudronnée. Virer à droite dans le chemin piétonnier pour rejoindre la rue principale (Route de Clamecy).

À l'intersection, prendre en face en direction de l'église qu'il faut contourner par la gauche jusqu'à la Route de la Gare à prendre à gauche sur 20m et ensuite, prendre à droite la Rue Hongroise. Au bout de cette rue, tourner à droite. Au Stop, à gauche, ensuite à gauche et à droite pour rejoindre le point de départ **(D/A)**.

Informations pratiques

Même sur ce petit parcours, le soleil donne. Alors, couvre chef et lunettes par grand soleil. Se munir d'eau.

Cette randonnée est proposée par l'[Office de Tourisme de Puisaye-Forterre](#).

Le balisage est assuré par l'association À chacun son chemin en Puisaye-Forterre suivant la charte graphique de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre dans le sens de la description et porte le N°29.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

En cas de soucis, merci de remplir [ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

À voir

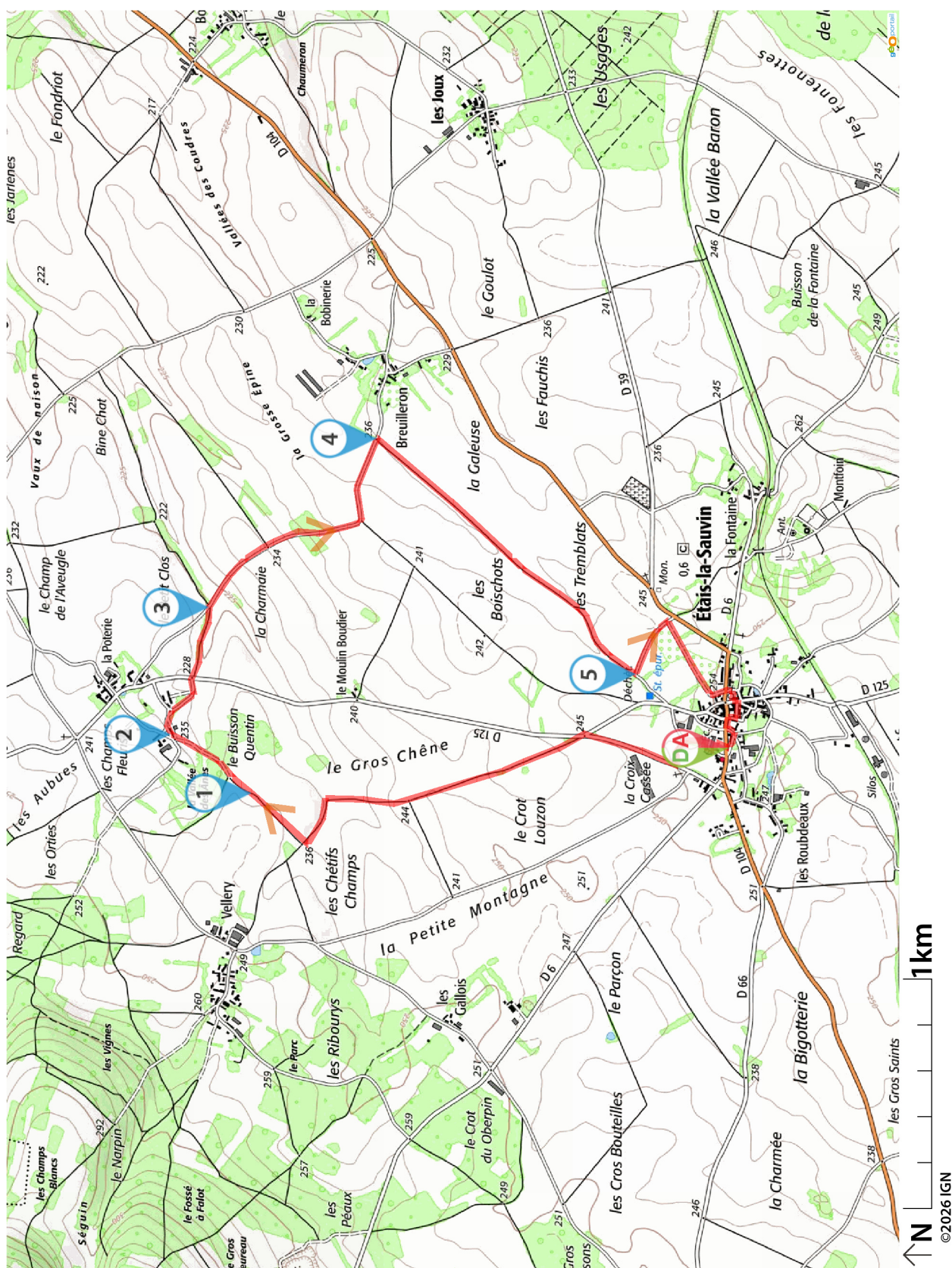
Au point de passage **(1)**, le puits de la Mie (là, le Mamot, un simplet de Chauminet, s'aidant de 2 cannes pour marcher, y laisse ses 2 sabots et disparaît. On le cherche, on le croit noyé... c'était une farce).

Au point de passage **(2)**, vous pouvez quitter cette randonnée pour rallonger un peu en prenant le parcours repéré 26 (Vallée des Ânes). Le point d'arrivée sera le même.

Dans le bourg d'Étais, jeter un coup d'œil sur le cadran solaire peint sur le portail Sud de l'église.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-chemin-du-puits/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.